

Fong-fou 奉符; nous avons là une preuve que cette liste des trente-six lieux célestes profonds est de l'époque des T'ang. — K'ien-fong est aujourd'hui la sous-préfecture de T'ai-ngan 泰安 dans le Chan-tong; elle est située au pied du versant méridional du Pic de l'Est ou T'ai chan: c'est donc sur le T'ai chan qu'est localisé le second lieu céleste profond, mais je ne suis pas parvenu à le situer d'une manière précise.

Un ouvrage taoïste de l'époque des Song du Nord<sup>1</sup>, le *Tong yuan tsi* 洞淵集 (Wieger, *Catalogue*, n° 1050), dit: « Le T'ai chan 泰山 est nommé le lieu céleste P'ong-hiuan t'ai-k'ong 蓬玄太空之天. » Le *Mao kiun tchouan* 茅君傳 qui, d'après son titre, doit être un ouvrage consacré à l'histoire du seigneur Mao (cf. p. 131), écrit: « D'après l'école taoïste, il y a en tout trente-six lieux célestes profonds 洞天; le T'ai chan a un périmètre de 3.000 li; il se nomme le lieu céleste San-kong k'ong tong 三宮空洞之天. » D'après le *Po wen lou* 博聞錄, « le T'ai chan est nommé le lieu céleste profond P'ong-hiuan t'ai-k'ong 蓬玄太空洞天; l'empereur du Pic y réside; il est haut de quarante mille pieds, et a un pourtour de mille li ».

Les lieux célestes profonds 2-6 sont ceux des cinq Pics des quatre points cardinaux et du centre.

### N° 3.

Du Heng chan, le lieu céleste profond Tchou-ling; il a 700 li; il se trouve dans la sous-préfecture de Heng-chan, qui dépend de la préfecture de Heng.

L'autre Tchou-ling 朱陵洞, dit le *Hou nan t'ong tche* (chap. xvi, p. 34<sup>b</sup>) est au nord de la sous-préfecture de Heng-chan 衡山 qui dépend de Heng-tcheou fou, dans la province de Hou-nan; on l'appelle aussi Chouci-lien tong 水簾洞 « l'autre du store d'eau » parce qu'une source venue du haut de la montagne tombe comme un store à l'entrée de la cavité. Ce lieu est la résidence du grand empereur Tchou-ling 朱陵大帝所居 (*ibid.*, chap. xvi, p. 19<sup>a</sup>). Tchou-ling est le souverain qui préside au Sud et à l'élément feu 南上朱陵火府帝君 (Wieger, 1204, C. T., 431, fasc. 4, p. 52<sup>a</sup>), ou 南極朱陵大帝 (*ibid.*, p. 30<sup>b</sup>). Telle étant la direction de l'espace à laquelle préside l'empereur Tchou-ling, il est naturel que ce soit sur le Pic du Sud qu'un lieu céleste lui ait été consacré.

1. La citation qu'on va lire et les deux suivantes sont prises, dans le *T'ou chou tsi tch'eng*, section *Chan tch'ouan tien*, chap. xxii, *T'ai chan pou wai pien*, p. 5<sup>a</sup>.